RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU GERS
1re CIRCONSCRIPTION

CITOYENNES ET CITOYENS,

Merci de tout cœur pour le magnifique témoignage de confiance que vous avez bien voulu me donner dimanche dernier : 40 % des suffrages exprimés, près du double des voix obtenues en 1956 et plus de 6.000 voix d'avance sur le suivant. Merci particulièrement à tous ceux qui dans tous les milieux ont milité en ma faveur.

S'il y avait eu moins d'abstentions, la victoire aurait pu être complète dès le premier tour.

Vous avez voulu montrer que vous aviez compris le sens de mon action parlementaire qui fut uniquement guidée par l'intérêt national.

Vous saviez en effet que j'avais au cours de mes deux années de mandat, lutté de toutes mes forces contre tout ce qui affaiblissait notre démocratie : les préjugés et les passions partisanes d'une part et les graves défauts de la loi électorale et de la constitution, d'autre part. Ma volonté rénovatrice n'a jamais pu être mise en doute.

Vous vous rappelez que cette action pour la réforme de la constitution et de la loi électorale, je l'ai continuée sans interruption depuis la formation du Gouvernement de Gaulle, d'abord en m'associant aux travaux de préparation de la nouvelle constitution, puis, en prenant position pour le « oui » avec tous mes amis du Gers sans exception dès le 4 Septembre 1958, (jour où le texte fut présenté à la nation par le Général de Gaulle), enfin en faisant une campagne intense pour le « OUI » dans tout le département.

Votre vote massif en ma faveur est donc la suite logique de votre « OUI » au Référendum autant qu'une approbation de ma ligne politique.

***

Maintenant vous allez avoir à faire un choix définitif. Vous vous souviendrez de ce que l'appareil du parti communiste n'est qu'un instrument au service de la Russie Soviétique.

Vous vous souviendrez de ce que la Fédération Socialiste du Gers s'est opposée avec vigueur à la réforme de notre démocratie et a fait une violente campagne pour le « non » au référendum.

Vous vous méfierez enfin de ceux qui pour essayer de compenser le vide de leur

programme et la confusion de leurs étiquettes (multiples mais non contrôlées !) (1) ne savent que se livrer au dénigrement systématique du « député sortant ».

***

Permettez-moi de vous le redire : dans tous les domaines, je veux continuer à contribuer à réconcilier les diverses tendances de l'opinion nationale. Par exemple sur les questions scolaires pourquoi la droite et la gauche française seraient-elles incapables de s'inspirer de l'exemple des conservateurs, des libéraux et des socialistes belges qui viennent de conclure un accord de longue durée ?

Pourquoi la gauche et la droite ne pourraient-elles pas s'entendre sur les questions essentielles dans l'intérêt national ? Je ne regrette pas d'avoir pris de lourdes responsabilités par dévouement pour un président du Conseil socialiste, M. Guy Mollet, lequel tint à m'en remercier publiquement devant l'Assemblée Nationale.

C'est seulement dans une atmosphère de concorde et d'apaisement que l'on pourra enfin s'attaquer aux graves problèmes techniques qui ont une si grande importance pour la vie de la nation : problèmes agricoles (soutien des prix agricoles, protection contre les calamités, équipement rural, régime de la viticulture), problèmes fiscaux (simplification du régime fiscal, réforme des pénalités fiscales), réforme administrative (qui doit aboutir à plus de rendement et d'économie dans le fonctionnement des services publics).

Citoyennes et citoyens ! Méfiez-vous de toutes les poussées extrémistes.

Le jeune parlementaire que je suis a toujours refusé et refusera toujours de reprendre à son compte les vieilles querelles et les sordides antagonismes partisans. La République de demain doit être sérieuse et efficace !

Electrices, Electeurs, faites votre devoir dimanche prochain.

Vive la France, ! Vive la République !

Patrice BROCAS

Député Sortant
Conseiller Général du Gers
Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

Candidat Républicain Radical
et Radical-Socialiste et d'Union Nationale

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Robert DAUZÈRE

Propriétaire - Exploitant
Conseiller Général du Gers
Maire de Roquelaure

(1) N.-B. — Rappelons pour que cesse une confusion :

1\. — Que l'U.D.C.A, a publié dans « SUD-OUEST » du 6 Novembre 1958 et dans « FRATERNITE FRANÇAISE » organe officiel du mouvement des 12 et 19 novembre 1958, un démenti d'où il résulte que M. P. POPIE n'a jamais reçu l'investiture de l'U.D.C.A.

2\. — Que le Centre Départemental des Indépendants et Paysans a publié dans « LA DEPECHE » du 17 novembre 1958, une mise au point interdisant à M. Popie de se réclamer de cette formation politique.

M. Popie n'a donc pas le droit de se réclamer de ces deux organisations.

Précisons en outre que l'union pour la nouvelle République (U.N.R.) a publié, également dans « LA DEPECHE » du 17 novembre 1958, un communiqué formel précisant qu'elle n'avait donné l'investiture à aucun candidat dans la circonscription d'Auch-Mirande.

IMP. BOUQUET - AUCH (GERS)